



Bonnes vacances 2026 !

Dans ce numéro de Roderen Infos vous trouverez une synthèse page 5 et 6, des règles et des recommandations du « bien vivre ensemble ». Le respect de ces règles par tous, nous permet de profiter pleinement du cadre exceptionnel dans lequel nous vivons.

Les irritants qui sont le plus souvent remontés à la mairie par des habitants sont :

- ♦ Les déjections canines. Je rappelle que ces déjections doivent être ramassées dans tous les cas par le propriétaire du chien y compris dans les bas-côtés enherbés (pensons à ceux qui fauchent ces bas-côtés !).
- ♦ Les excès de vitesse manifestes dans l'agglomération.
- ♦ Le bruit excessif.
- ♦ Le stationnement gênant et l'occupation prolongée et régulière de places publiques alors que l'on dispose de stationnement dans sa propriété.
- ♦ Les branches et haies qui empiètent sur la propriété du voisin ou sur le domaine public et notamment sur les trottoirs.

Je compte sur le civisme de chacun pour se conformer à ces règles qui permettent de bien vivre ensemble.

Dans le cadre du plan d'alerte et d'urgence « canicule », comme chaque année, j'invite les personnes concernées à mettre à jour leur inscription sur le registre nominatif des personnes âgées ou handicapées ou isolées. Pour cela compléter et retourner à la mairie le formulaire qui se trouve page 3 de ce numéro.

Merci à l'équipe qui a mis en place notre décoration d'été sur le thème de la forêt enchantée.

Il ne me reste plus qu'à vous souhaiter bonne lecture et de très bonnes vacances, agréables et reposantes !

Christophe KIPPELEN – Maire de Roderen

Le conseil municipal : un nouveau chapitre s'ouvre pour la commune

En mars dernier vous avez élu votre nouveau conseil municipal.

La liste des candidats était composée de 17 personnes,

15 membres élus :

KIPPELEN Christophe — TESTUD Béatrice — WILLEMANN Marc — WEIGEL Fanny — FUCHS Anatole — SOURD Jocelyne — BRANCART Julien — HALLER Stéphanie — NGOMBI Pitchou — GERTHOFFER Sylvie — HUEBER Jérémie — SIMUNOVIC Milène — SCHEIDECKER Xavier — WOLFERSPERGER Doris — JENN Maxime

et **2 membres suppléants,**

KUBLER Christelle et WINTERHOLER Rémi qui seront amenés à siéger au conseil municipal en cas de démission d'un des membres actuels.

Sommaire :

Editorial
Conseil Municipal

Dans ce numéro :

Nouveaux tarifs
concessions
funéraires **2**

Plan Canicule **3**

- Horaires d'été
« Chez Val' »
- Passage du jury
des maisons fleuries **4**
- Journée citoyenne

Bien vivre ensemble **5**

- Circulation
- Conseil Municipal
des jeunes **6**

Eaux stagnantes &
moustiques **7**

L'atelier "bien vieillir
et vitalité" **8**

- Avant de partir en
vacances
- Visite commentée
de Roderen **9**

- Cérémonie KIFFIN
ROCKWEL **10**
- Restriction d'eau

Au rythme de la vie **11**

Nouveaux tarifs des concessions funéraires

Dans le cadre de la gestion du cimetière communal, la municipalité a procédé à une mise à jour des tarifs relatifs aux concessions funéraires.

Ces évolutions ont pour objectif de garantir une bonne gestion du cimetière communal.

Pour toute question, n'hésitez pas à contacter la mairie.

TARIFS des CONCESSIONS CIMETIERE TOMBES SIMPLES/DOUBLES

		<i>Durée</i>	<i>Tarif Renouvellement au 01/06/2026</i>	<i>Tarif 1^{ère} acquisition au 01/06/2026</i>
Tombe simple	2 m²	15 ans	150,00 €	450,00 €
Tombe simple	2 m²	30 ans	300,00 €	600,00 €

		<i>Durée</i>	<i>Tarif Renouvellement au 01/06/2026</i>	<i>Tarif 1^{ère} acquisition au 01/06/2026</i>
Tombe double	4 m²	15 ans	300,00 €	900,00 €
Tombe double	4 m²	30 ans	600,00 €	1 200,00 €

TARIFS des CONCESSIONS TOMBES CINERAIRES

Tombe cinéraire	4 urnes	15 ans	750,00 €
------------------------	----------------	---------------	-----------------

TARIFS des CONCESSIONS COLOMBARIUM et JARDIN DU SOUVENIR

Colombarium Plaque d'inscription comprise	Durée	Tarif
1 case/2 urnes	15 ans	450,00 €
1 case/2 urnes	30 ans	900,00 €
Jardin du souvenir	Plaque d'inscription	50,00 €

Ça chauffe... on adopte les bons réflexes



Mise à jour du recensement des personnes âgées, handicapées ou isolées pour 2026.
Demande d'inscription sur le Registre nominatif

Canicule et rôle du maire

La loi du 30 juin 2004 organise la prévention du risque "canicule" en confiant au maire le soin d'instituer un registre nominatif des personnes âgées et handicapées de la commune, vivant à domicile et qui en font la demande. Ce registre, établi à partir des renseignements fournis par la personne ou sa famille, est confidentiel.

Il ne peut être communiqué qu'au préfet, sur sa demande.

Ci-dessous le formulaire à remplir, à découper et à déposer au secrétariat de mairie.

Horaires : Lundi : 17h00-19h00 / Mardi & Mercredi : 9h00-11h00 / Vendredi : 16h00-18h00

Merci !



Demandeur : Nom : _____ Prénom : _____ Adresse : _____ _____ Téléphone : _____ Lien avec la personne : _____	Personne concernée : Nom : _____ Prénom : _____ Adresse : _____ _____ Date de naissance : ____ / ____ / ____ Téléphone : _____ Situation : _____ (1)
Informations complémentaires concernant l'intéressé(e)	
Service intervenant à son domicile Nom / organisme : _____ Adresse : _____ _____ Téléphone : _____	Personne à contacter en cas de besoin Nom : _____ Prénom : _____ Adresse : _____ _____ Téléphone : _____
Fait à : _____ Le : _____ Signature : _____	

(1) Préciser « personne âgée », « personne handicapée », « personne isolée », ou autre...

Roderen en fleurs et en couleurs



Au début du mois d'août, les membres de la commission "environnement-fleurissement" constitueront le jury du **concours des maisons fleuries** et sillonneront le village. Comme chaque année, des prix récompenseront les habitants qui embellissent notre village en fleurissant leur propriété.

"Au Bonheur de Val" " passe à l'heure d'été

Du 06 juillet jusqu'au 31 août inclus

Lundi fermé

Ouvert du mardi au vendredi de 6h30 à 13h00

Ouvert le samedi de 7h00 à 12h30

Ouvert le dimanche de 8h00 à 12h00

Congés d'été du lundi 10 août au lundi 24 août inclus



"A vos gants, prêts? Travaillez !" Samedi 29 août 2026

Nous avons pris l'habitude, depuis plusieurs années, de nous retrouver pour une matinée de travail au service de notre commune et de ses installations.

Cette journée placée sous le signe de la convivialité et du partage des compétences favorisera la rencontre des générations autour des différents ateliers et du déjeuner offert à tous les participants.



Ce geste collectif nous permet de préserver et d'améliorer notre cadre de vie. Chacun et chacune pourra, selon ses compétences et ses envies, apporter sa contribution à ce « bien vivre » qui nous est cher et que beaucoup nous envient.

Accueil : 8h00 dans la cour de l'école élémentaire

Début des ateliers : 8h30

Apéritif & repas : 11h45

Bien que nous soyons bientôt en vacances d'été, n'oubliez pas de noter cette date dans votre agenda de rentrée ! Merci !

Bien vivre ensemble

RETOUR DES BEAUX JOURS : LES BONS RÉFLEXES POUR BIEN VIVRE ENSEMBLE

Avec l'arrivée des beaux jours, quelques gestes simples permettent de préserver un cadre de vie agréable pour tous.

1

Entretien le trottoir devant chez soi

Balayage, désherbage manuel et nettoyage des caniveaux.

**2**

Zéro phyto

Les produits chimiques sont interdits.

**3**

Tailler les haies et branches

Pensez à couper ce qui gêne le passage des piétons, poussettes et vélos.

**4**

Infos pratiques

Pour le dépôt de vos déchets, merci d'utiliser la déchetterie d'Aspach-Michelbach. Pour les déchets verts uniquement, vous pouvez accéder à notre zone dédiée. Les clés sont disponibles en mairie pendant les heures d'ouverture.

**5**

Respectons les horaires pour les travaux bruyants

et évitons les nuisances sonores.

 **RAPPEL HORAIRES** : 8h - 12h / 13h30 - 20h les jours ouvrables.

**6**

Veillons aussi à limiter

les nuisances causées par nos animaux de compagnie.

**7**

Un petit mot aux voisins

avant de gros travaux ou un événement festif, c'est souvent la clé d'une bonne entente !



*Merci à tous pour votre compréhension
et votre civisme 😊*

Doucement sur le champignon, Ici on lève le pied !

La circulation dans la commune doit tenir compte de la présence des enfants qui jouent et se déplacent à vélo.

Ils ne connaissent pas toujours les dangers de la route !

La vitesse des véhicules doit être adaptée à la sécurité de tous et doit correspondre aux exigences du code de la route.

Les véhicules motorisés à deux ou à quatre roues doivent être équipés d'un pot d'échappement aux normes évitant ainsi un bruit trop important.



La sécurité routière commence par des gestes simples et une vigilance de chaque instant :

- ♦ **Ralentez** près des écoles
- ♦ **Respectez** les passages piétons
- ♦ **Ne vous garez pas** n'importe où
- ♦ **Restez connectés à la route**, pas de téléphone au volant



Le Conseil Municipal des jeunes



En cette fin d'année scolaire 2025-2026, les élèves des classes de CP, CE2, CM1 et CM2 ont désigné leurs représentants au Conseil municipal des jeunes. Seuls les élèves habitant Roderen pouvaient être élus mais les élèves habitant Bourbach-le-bas ont pu participer au vote.

Ont été élus pour une année scolaire :

Soline, David, Léo-Paul, Anouck, Elie, Elise, Anna, Carla & Malo

Ils, elles seront accompagnés pendant ce mandat par Fanny Weigel, adjointe au maire, Stéphanie Haller, conseillère municipale et Julien Brancart, conseiller municipal.

Eaux stagnantes & moustiques : Pas de bain pour les vilains !



Avec l'arrivée des beaux jours, les moustiques font leur retour dans notre commune. Si leurs piqûres sont désagréables, leur prolifération peut être limitée grâce à quelques gestes simples de prévention.

Les moustiques pondent leurs œufs dans les eaux stagnantes. Une simple coupelle sous un pot de fleurs, un arrosoir oublié dans le jardin ou une gouttière encombrée peuvent devenir de véritables lieux de reproduction. En quelques jours seulement, les larves se développent et donnent naissance à de nouveaux moustiques.

Pour limiter leur présence, chacun peut agir autour de son habitation. Il est recommandé de vider régulièrement les récipients contenant de l'eau, de couvrir les récupérateurs d'eau de pluie, de nettoyer les gouttières et de renouveler fréquemment l'eau des abreuvoirs ou des vases.

Ces gestes simples contribuent à réduire considérablement le nombre de moustiques dans notre environnement. Ils sont d'autant plus importants que certaines espèces, comme le moustique tigre, sont désormais présentes dans de nombreuses régions françaises et peuvent se reproduire dans de très faibles quantités d'eau.

La lutte contre les moustiques est l'affaire de tous. En adoptant les bons réflexes, chaque habitant participe à l'amélioration du cadre de vie et au bien-être de l'ensemble de la population.

La municipalité remercie les habitants pour leur vigilance et leur engagement afin de préserver la qualité de vie dans notre village tout au long de la saison estivale.



L'atelier "bien vieillir et vitalité" ***L'âge en pleine forme***

Atelier gratuit ATOUT AGE Alsace

Prenez soin de vous et de votre santé en adoptant les bons réflexes du quotidien.

Depuis de longues années, la MSA et ses partenaires, développent une politique de préservation de l'autonomie en faveur des retraités et proposent des actions collectives sur l'ensemble de la Région Alsace.

Pour ce faire, la commune de Roderen, la MSA et ses partenaires, vous proposent la mise en place d'un atelier VITALITE à Roderen.

L'atelier "bien vieillir et vitalité" est composé d'une séance d'information et de 6 séances de 2h00.

Cet atelier gratuit, pris en charge par l'association Atout Age, est ouvert à toute personne retraitée autonome de plus de 55 ans.

Venez échanger en toute convivialité sur les thématiques qui vous intéressent : habitat, activité physique, relations sociales, nutrition etc....

Les thématiques abordées :

- ◆ Bien dans son corps : Adopter de bonnes habitudes par une alimentation équilibrée et la pratique d'une activité physique adaptée.
- ◆ Bien dans sa tête : démontrer les effets bénéfiques de la stimulation intellectuelle, de l'entretien de son bien-être mental et physique au quotidien.
- ◆ Bien chez soi : permettre à chacun de vivre à domicile en toute sécurité.

La première séance d'information aura lieu le mardi 15 septembre de 9h30 à 11h30

Les ateliers commenceront à partir du 22 septembre au 27 octobre de 9h30 à 11h30

Si vous souhaitez prendre part à cet atelier programmé à Roderen, merci de bien vouloir vous inscrire auprès du secrétariat de la commune avant fin août par téléphone au 03.89.37.03.42 ou par mail : mairie@roderen.fr

En attendant nous vous souhaitons de passer un Bel Eté en toute quiétude.

Avant de partir en vacances !

Informez votre entourage de votre départ (famille, ami, voisin, gendarmerie...)

Faites suivre votre courrier ou faites-le relever par une personne de confiance : une boîte aux lettres débordant de plis révèle une longue absence.

Transférez vos appels téléphoniques sur votre téléphone portable ou une autre ligne. Votre domicile doit paraître habité tout en restant sécurisé. Créez l'illusion d'une présence, à l'aide d'un programmeur pour la lumière, la télévision, la radio....

Ne diffusez pas vos dates de vacances sur les réseaux sociaux et veillez à ce que vos enfants fassent de même. Il est déconseillé de publier vos photos de vacances. Toutes ces informations facilitent l'action des cam brioleurs.

N'inscrivez pas vos nom et adresse sur votre trousseau de clés. Ne laissez pas vos clés sous le paillasson, dans la boîte aux lettres, dans un pot de fleurs... Confiez-les plutôt à une personne de confiance.

Ne laissez pas dans le jardin une échelle, des outils, un échafaudage; ils offrent des moyens d'entrer chez vous...

Visite commentée de Roderen

Explorez Roderen en deux heures !

Partez de la mairie, puis découvrez le cimetière, la chapelle et le mémorial des aviateurs, traversez la charmante rue du Ruisseau, et terminez à l'église Saint-Laurent. Une balade qui vous fera découvrir l'histoire et le charme du village. Dans cette visite menée par un guide local passionné, partez à la découverte de ce village millénaire et de ses petits secrets en calèche.

⇒ Informations pratiques :

-  **Lieu de la manifestation** : Maison du Village, Roderen
-  **Organisateur** : OTTC et Association Alsace-Ontario
-  **Type d'événement** : Visite guidée
-  **Niveau de difficulté** : Tout public
-  **Matériel nécessaire** : Chaussures de marche
-  **Stationnement** : A moins de 200 m d'un parking public gratuit
-  **Nom et distance de la gare la plus proche** : Thann -4,5 Km

⇒ Dates et horaires :

-  **Dates** : samedi 22/08
-  **Horaires** : 16h-18h
-  **Durée** : 2h

⇒ Tarifs :

-  **Tarifs** : Gratuit

⇒ **Commercialisation** : Réservation à l'Office de Tourisme

Cérémonie KIFFIN ROCKWEL

19 septembre 2026

Le samedi 19 septembre 2026 à 16 heures, une cérémonie commémorative du 110^{ème} anniversaire de la mort de Kiffin Rickwell et de la création de son escadrille la N124 dite La Fayette, aura lieu à l'espace Kiffin Rockwell devant le mémorial des Aviateurs (A la zone de loisir).

La cérémonie sera animée par la musique du 1^{er} Régiment de Marche du Tchad.

Peut-être aurons-nous la surprise d'un passage d'avions de l'armée de l'air

Vous êtes cordialement invité à cette cérémonie commémorative

* * * * *

Pour rappel, nous avons plusieurs lieux de mémoire à Roderen :

- ♦ Le mémorial des Aviateurs tombés dans le Haut-Rhin durant les deux conflits mondiaux (Zone de loisir)
- ♦ La borne mémorielle avec le parcours des malgré-nous de Roderen au fond de l'église
- ♦ Le circuit des maisons anciennes (photos) dans les rues du Village

Restriction d'eau :

adoptons les bons réflexes

Roderen est placé en alerte renforcée sécheresse depuis le 03 juillet 2026 et ce jusqu'au 1^{er} novembre 2026, sauf évolution de la situation.

Principales restrictions pour les particuliers :

-  **Pelouses** : arrosage interdit.
-  **Massifs fleuris et espaces verts** : arrosage interdit de 8 h à 20 h.
-  **Potagers** : interdiction d'arroser de 8 h à 20 h
-  **Piscines et spas privés de plus de 1 m³** : remplissage interdit
-  **Lavage des véhicules** : interdit à domicile

Principales restrictions pour les agriculteurs :

Abreuvement des animaux : pas de limitation.

En cas de non-respect, des sanctions sont prévues pouvant aller jusqu'à 1 500 € d'amende.

AU RYTHME DE LA VIE

Grands anniversaires

JUILLET

- Mme BERGER Marie-Claire
01/07/1947 - 84 ans
- Mme LANDMANN Eliane
17/07/1951 - 75 ans
- Mme GOERINGER Marie-Rose
18/07/1946 - 80 ans
- M. GAY Antoine
21/07/1933 - 93 ans
- Mme GOSSELIN Joséphine
26/07/1948 - 78 ans
- M. PFAFF Lucien
29/07/1950 - 76 ans

AOÛT

- M. KLIPFEL Raymond
01/08/1935 - 91 ans
- Mme KOEHL Raymonde
02/08/1947 - 79 ans
- M. SIRY Joseph
03/08/1948 - 78 ans
- Mme KIPPELEN Marie-Thérèse
04/08/1946 - 80 ans
- M. HUEBER Laurent
10/08/1950 - 76 ans
- Mme BAUER Marie-Madeleine
15/08/1946 - 80 ans
- Mme WOLFERSPERGER Jacqueline
17/08/1945 - 81 ans
- M. HOFFARTH Jean-Marie
23/08/1950 - 76 ans



SEPTEMBRE

- Mme HURTH Yvonne
02/09/1930 - 96 ans
- Mme SIRY Annie
05/09/1949 - 77 ans
- M. MICHELUTTI Lucien
07/09/1943 - 83 ans
- M. LANOIX Marc
19/09/1951 - 75 ans
- M. LAMBERGER Patrick
23/09/1949 - 77 ans
- M. KERN François
27/09/1951 - 75 ans

Mariages

- 06/06/2026 : Mélanie ABRAHAM & Ronny CAVAGNAC,
domiciliés à Roderen
- 06/06/2026: Margaux GAUGLER & Elie PELLIER,
domiciliés à Roderen



Anniversaire de mariage

- BAUER Marie-Madeleine et Clément
14/07/1966 - 60 ans



Naissance

- 30/04/2026 à Roderen
Ariane, Sophie, Martine GARNIER,
fille de Tess JONIN et Lucas GARNIER